

GR 36 – TOUR DE LA MONTAGNE DU TAUCH – ETAPE 1/3

Infos Pratiques	
Distance	26,1 km
Durée (moyenne)	08h25
Niveau	Moyen
Dénivelé	1098 m D+
Départ	LAROQUE-DE-FA
Balisage	Blanc et rouge GR

Votre itinéraire

Étape 1 - Au niveau du pont sur le Sou (456 m), suivre la route de Massac. Après 700 m environ, monter sur la piste à gauche. A 800 m environ dans une courbe à droite, un raccourci à gauche rejoint la piste plus haut. Cheminer entre prairies verdoyantes et collines boisées.

Étape 2 - 42.946074 2.576759 Au carrefour, laisser un chemin à gauche (possibilité d'atteindre la Pierre Droite, à 300m au nord, nécropole de la Clape : huit dolmens datant du néolithique récent), ignorer le passage canadien, poursuivre en face en montée dans la Coume Jonquière. Cheminer en rencontrant quelques passages de clôture jusqu'à l'intersection. Filer à droite sur environ 100 m puis poursuivre à gauche dans la Coume de Lacamp. A l'intersection filer à gauche dans le grand virage de la piste ; traversée du plateau en passant devant les ruines de Lacamp. Poursuivre tout droit en ignorant le chemin à gauche et arriver à un carrefour (555 m).

Étape 3 - Filer à droite sur la piste principale. Ignorer tous les chemins à droite et à gauche. On domine bientôt la vallée où se niche Dernacueillette, à droite. Poursuivre tout droit jusqu'à la D 10.

Étape 4 - La remonter à gauche sur environ 100 m. Dans le début de la courbe à gauche, virer à droite sur un chemin. Environ 30 m plus loin, prendre à gauche la piste. Ignorer tous les chemins à gauche et à droite, menant à des cultures. Poursuivre tout droit sur la piste principale jusqu'à la D 410.

Étape 5 - Poursuivre à droite la route jusqu'à Maisons. Traverser le village par la rue du Mont Tauch.

Étape 6 - Du village de Maisons, prendre la D 123, direction sud (Padern), prendre le chemin du Lac, traverser le gué, ignorer le lac à droite, franchir le ruisseau de Gournet, passer devant la bergerie, déboucher sur la D 123 à gauche du pont, marcher environ 50 m sur la route et monter le chemin à droite (combe du Gournet), vers le col de Ferréol (432 m).

Étape 7 - Prendre la D 39 à droite sur quelques mètres puis la piste au-dessus de la route de Maisons, montant plein sud vers le col Lemer cier. Au col, s'orienter pour passer sous la LHT.

Étape 8 - Après une montée, quitter l'itinéraire équestre pour pénétrer à droite dans la forêt domaniale de Maisons. Le sentier s'élève jusqu'à environ 160 m. au début de la descente, laisser à droite le chemin descendant vers Maisons et cheminer dans un taillis de chênes-verts. Le sentier étroit et rocailleux suit la falaise. Plus loin il grimpe en lacets. (!) être attentif au balisage qui navigue de taillis en taillis !) pour arriver à proximité du Roc de la Cabanette sur le mont Tauch (point de vue : le Tauch est un mont pelé et désertique au relief fissuré que ceinturent les cours d'eaux du Verdoube et du Torgan ; balayé par le vent, il offre un panorama grandiose à 360° (Canigou, Ariège, Corbières, littoral).

Étape 9 - Du sommet, obliquer vers la gauche pour rejoindre la piste qui suit la crête. Ignorer le parc éolien. Tourner à droite en laissant la tour de guet (DFCI) et suivre la piste jusqu'à la Tour des Géographes (878 m). (Possibilité de suivre un petit layon sur la gauche pour découvrir après 100 m, au pied de la tour des Géographes ou Enseigne (878 m) (à voir : pastille en bronze de 1870, repère de l'arc de méridien). Revenir sur ses pas pour retrouver la piste.)

Étape 10 - Prendre à gauche pour entamer la descente vers Padern. Après 100 m, poursuivre par la petite route qui descend à Tuchan. S'engager sur la deuxième piste à droite sur environ 400 m. (Panorama : Possibilité de gagner une table d'orientation à 200 m à gauche.)

Étape 11 - Continuer sur la piste. Après un lacet, cheminer en rive gauche d'une belle combe en laissant un chemin à gauche. Passer sous le Pech des Fayssettes et dégringoler par un sentier dans un petit ravin. Suivre le fond du vallon sur environ 250 m, puis remonter en rive droite de la combe par un chemin. Atteindre un replat (469 m), puis un carrefour.

Étape 12 - Amorcer la descente jusqu'à Padern sur 2,7 km en restant sur la piste principale. A hauteur du cimetière, utiliser un sentier à gauche qui débouche sur une route ; la suivre à droite. Ignorer une passerelle, puis traverser le Verdoube pour rejoindre Padern et le Sentier cathare qui mène à Quéribus et Peyrepertuse.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/gr-36-tour-de-la-montagne-du-tauch-etape-1-3/>